

COMMUNE de SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 NOVEMBRE 19 75

DÉPARTEMENT	SAVOIE
ARRONDISSEMENT	ALBERTVILLE
CANTON	MOUTIER

Nombre de Conseillers en exercice	12
de Présents	12
de Votants	12

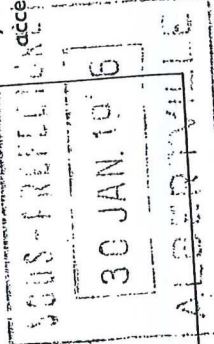
L'an mil neuf cent soixante quinze, le seize novembre le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après étant assemblé en session convocation légale, sous la présidence de M. Joseph FONTANET

Étaient présents : MM. Joseph FONTANET, Nicolas JAY, Louis JAY, Julien BOREL, Edouard BOREL, Frédéric COMUZE, Zéphirin LAISSUS, Auguste JAY, Martin HUDRY, Emile CHARLES, Julien VARRAZ, Alexis GAUCH.

Absents : MM. NEANT

OBJET

Ouverture du nouveau cimetière et fermeture de l'ancien - approbation du règlement intérieur.



NOTA. — Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le



Le Maire,
Le Maire, empêché,
L'Adjoint

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les travaux de construction du nouveau cimetière sont achevés. De ce fait, il y a lieu de prévoir dès à présent l'ouverture du cimetière et la fermeture de l'ancien situé autour de l'Eglise.

En vue d'assurer l'hygiène, la salubrité, la sécurité et le bon ordre dans ce cimetière, le conseil municipal est invité à approuver un règlement intérieur.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal :

- décide dès à présent l'ouverture du nouveau cimetière et sollicite la fermeture de l'ancien.
- approuve le règlement intérieur de ce nouveau cimetière.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

POUR LE MAIRE EMPÊCHÉ
L'ADJOINT

SOUS-PRÉFECTURE
D'ALBERTVILLE

VU pour valoir récépissé
le 22 FEV 1976